



S.O.S. Collégiale Sainte-Croix

Bulletin d'information trimestriel 1/2004

4^e année – Janvier - Février - Mars – Numéro 13

Siège social : cloître Sainte-Croix, 17, B 4000 Liège – Tél. / Fax : 04 362 17 13
<http://www.fabrice-muller.be/sc> – Courriel : sainte-croix@fabrice-muller.be
Cotisation : 7 € minimum à verser au compte 552-2925000-13
Éditeur responsable : Fabrice MULLER

Épicuriales de Liège

Une fois n'est pas coutume, je ne vous parlerai pas de la collégiale Sainte-Croix mais d'un nouvel événement qui aura lieu à Liège les 3, 4, 5 et 6 juin 2004. Vous comprendrez vite pourquoi...

Il s'agit d'un événement de prestige et de qualité, s'inscrivant dans une nouvelle politique touristique de la Ville pour améliorer et promouvoir son image : la création des *Épicuriales de Liège*, manifestation gastronomique de dimension eurégionale, avec la collaboration de l'ensemble des Services-Clubs de Liège et leurs Clubs-Contacts de l'Eurégio.

Initiées par un groupe d'amoureux de Liège, soutenues par la Ville et parrainées par le *Preuvenemint* de Maastricht (événement de rayonnement international pour cette ville), les *Épicuriales de Liège* réuniront, sur l'Espace Tivoli, entre la place Saint-Lambert et la place du Marché, un village prestigieux de restaurants présentant des plats de dégustation pour le prix de 4 à 10 *Epis*.

L'*Épi* sera, en effet, la monnaie de l'occasion et pourra s'acquérir aux caisses situées aux quatre coins du site. Cet *Épi* aura une valeur de 1,25 € et sera vendu par carnets de 8 (10 €). Munis de cette monnaie, vous pourrez, durant quatre jours, participer à une découverte gustative des spécialités les plus diverses.

Une œuvre de Luis SALAZAR, artiste-peintre de renommée internationale, sert de visuel original pour la promotion de l'événement. Vous le retrouverez sur les affiches, dépliants, calicots, drapeaux et même sur la monnaie en vigueur sur le site des *Épicuriales de Liège*.

Tous les bénéfices de ces activités, qui se dérouleront dans une atmosphère musicale et conviviale, seront versés au profit de deux asbl ;

l'une sociale, *Les Restos du Cœur* ; l'autre patrimoniale, *SOS Collégiale Sainte-Croix*.

Quand le plaisir s'allie à de nobles buts, nous ne pouvons qu'être comblés. Aussi, je me réjouis de vous voir nombreux lors de cette première édition des *Épicuriales de Liège*.

Jean-Marie VERDIÈRE

Du neuf à propos d'August Martin (1837-1901)

Les familiers de la collégiale Sainte-Croix connaissent les deux imposants autels à retable du transept ; l'un est dédié à la Vierge, l'autre à saint Hubert. La brochure éditée en son temps par *Le Vieux Liège* les attribue à Oor de Ruremonde pour la sculpture et à *Martin de Münster* pour la peinture¹. Les recherches récentes de Antoine Jacobs viennent heureusement préciser la carrière jusque là méconnue de cet artiste de qualité².

Franz August Conrad MARTIN est né à Gross-Umstadt (Hesse) le 2 novembre 1837. Formé à Francfort et à Darmstadt, il rencontra en 1858 le baronnet anglais John SUTTON OF NORWOOD, converti au catholicisme et thuriféraire du néogothique, un contact qui sera décisif dans

¹ A. DELHAES, *L'église Sainte-Croix à Liège*, 2^e éd., Liège, 1976, p. 15 et 18.

² A. JACOBS, *Leben und Wirken des Kirchenmalers August Martin 1837-1901 unter besonderer Berücksichtigung seiner Tätigkeit im Bistum Roermond (den Niederlanden)*, dans J. DE MAEYER et L. VERPOEST (éd.), *Gothic Revival. Religion, Architecture and Style in Western Europe 1815-1914*, Louvain, 2000, p. 151-168 (*Kadoc, Artes*, 5). Nous avons eu également en communication le manuscrit d'un article du même auteur : *Drie Luikse altaren van kerkschilder August Martin (1837-1901)*.

l'orientation de notre peintre. SUTTON devint son protecteur, son mécène, l'installa à Kiedrich (Rheingau) et l'envoya étudier chez Jean-Baptiste BÉTHUNE, figure majeure du mouvement historiciste en Belgique, promoteur d'un retour scrupuleux et archaïsant à l'esthétique médiévale selon les théories développées par PUGIN. Sous la direction de BÉTHUNE, MARTIN travailla entre autres à la décoration du château de Loppem. C'est en Flandres aussi que MARTIN rencontra son épouse.

En 1873 sans doute, il entra en relation avec l'architecte de Ruremonde Pierre CUYPERS (1827-1921), personnalité principale du courant historiciste aux Pays-Bas. Avec le sculpteur E.F. GEORGE et le marchand d'ornements liturgiques F. STOLTZENBERG, il avait fondé en 1852 l'atelier d'art religieux *Cuypers & Stoltzenberg* où œuvraient des artistes hollandais, belges et allemands. À Ruremonde encore travaillait le maître-verrier Frans NICOLAS ; cette concentration avait fait de la cité épiscopale un centre d'art religieux néogothique réputé. La rencontre avec MARTIN venait à point nommé car CUYPERS cherchait un nouveau responsable pour l'atelier de Ruremonde, alors que MARTIN venait quant à lui de perdre son mentor. MARTIN prit la nationalité hollandaise mais finit par quitter Ruremonde en 1887 pour retourner à Kiedrich, où il mourut le 23 mars 1901.

Comme collaborateur de *Cuypers & Stoltzenberg*, MARTIN réalisa une série de travaux prestigieux. A Liège, il travailla à l'autel consacré à sainte Julienne et à la bienheureuse Ève en l'église Saint-Martin (toujours en place) puis, ayant entre temps fondé son propre atelier, il s'attacha à la réalisation des volets des autels latéraux de Sainte-Croix. Les figures sont dues au ciseau de Jean Antoine OOR (1828-1910) de Ruremonde³. Les détails de la commande malheureusement nous échappent. Sur le plan iconographique, les volets du retable de la Vierge (1881) montrent, ouverts, des saints et des saintes qui se sont illustrés dans le culte marial et sa promotion ; fermés, ils représentent la vision de saint Jean à Pathmos. Les volets du retable de saint Hubert (1883-1884) représentent à l'avant quatre scènes de la vie du saint ; au revers, des magistrats offrent au saint le blason et les clés de la cité de Liège.

Philippe JORIS

³ OOR est né à Louvain ; là, il travailla d'abord chez Karel GEERTS puis à Ruremonde chez CUYPERS avant d'y fonder son propre atelier en 1861.

In Memoriam

Notre asbl vient de perdre un de ses membres de la première heure, parmi les plus éminents et les plus fidèles. Ce 2 avril 2004 en effet, Mgr Guillaume-Marie VAN ZUYLEN est décédé à l'âge de 94 ans.

Né à Liège le 4 janvier 1910, ordonné prêtre en 1932, il perfectionne sa formation en philosophie, théologie et histoire ecclésiastique à l'Université grégorienne de Rome. De retour dans sa ville natale, il entre comme professeur au Grand Séminaire en 1936 ; il en devient le président en 1945. Vicaire général du diocèse dès 1949, il est sacré évêque en 1951. D'abord évêque coadjuteur de Mgr KERKHOFS, il prend possession du siège épiscopal de Liège en 1961, devenant ainsi le 89^e évêque de Liège.

Le mandat épiscopal de Mgr VAN ZUYLEN sera marqué par le Concile Vatican II, ouvert en 1962, vaste entreprise de renouveau de l'Église catholique. On sait que l'épiscopat belge joua un rôle décisif dans les travaux conciliaires et Mgr VAN ZUYLEN eut à cœur de mettre en œuvre les grandes orientations du Concile, notamment dans le domaine de la liturgie. On lui doit aussi l'instauration du Conseil presbytéral, du Conseil pastoral et la création de l'Institut supérieur de Catéchèse et de Pastorale. Il se signala par un souci de formation des laïcs, un intérêt soutenu pour les problèmes sociaux et l'œcuménisme. C'est lui enfin qui accueillit le pape Jean-Paul II lors de sa visite en Belgique en 1985, avant de se retirer en 1986.

C'est donc une grande figure, attentive au dialogue et à tous les aspects de la vie du diocèse, soucieuse du patrimoine aussi qui nous a quittés le mois dernier. Notre asbl s'est associée à l'hommage solennel qui lui fut rendu.

Concerts d'orgue

Comme chaque année, durant l'été, un festival de concerts d'orgue vous sera proposé à la collégiale Sainte-Croix. Le programme complet vous sera présenté dans le prochain bulletin. Les dates retenues pour les concerts sont : dimanches 4 juillet, 18 juillet, 1^{er} août et 15 août à 16 h 30. Également un concert le dimanche 12 septembre à 18 h. en clôture des Journées du patrimoine. Après plusieurs années de gratuité, une participation de 2,5 € sera maintenant demandée à l'entrée de chaque concert.

Cotisations 2004

Le montant des cotisations pour 2004 a été fixé à 7 € minimum à verser au compte 552-2925000-13.